

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/09/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 8 Septembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 01/09/2023. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 01/09/2023.

Présents : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, Mme MOREAU Evelyne, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GAGNARD Sylvie, M. GHYAMPHY Koffi, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GODREAU Bruno à M. CHARDRON Yann, M. GENDRON Bernard à Mme MOREAU Evelyne, M. DE MALHERBE Raymond à M. RICHARD Jean-Yves, Mme GOURIOU Véronique à Mme HERMENAULT Aurélie, M. DAUDIN Francis à Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia

A été nommé(e) secrétaire : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia

2023/059 – Service Public de l'Assainissement collectif - rapport annuel de Véolia, délégataire pour l'année 2022

Vu la présentation par Mme le Maire du rapport annuel du délégataire du Service Public d'Assainissement de l'année 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le rapport annuel de la Société VEOLIA, délégataire du Service public d'assainissement de la Commune, relatif à l'exercice 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 12/09/2023
Le Maire
Monique TROTIN



Secrétaire de séance
Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia